

**Promotion P&G : Dépensez 100 \$ en produits P&G Costco et recevez une carte comptant de Costco de 25 \$ par courrier**

### **Conditions**

**ACHAT OBLIGATOIRE. IL EST NÉCESSAIRE DE POSSÉDER UN COMPTE COURRIEL VALIDE.**

#### **1. ACCORD JURIDIQUEMENT EXÉCUTOIRE EN VERTU DES CONDITIONS.**

En soumettant vos reçus et une demande de Récompense dans le cadre de ce Programme (défini ci-dessous, à l'Article 2), vous attestez avoir lu les présentes Conditions (les « **Conditions** ») et accepter d'être légalement lié(e) par celles-ci.

#### **2. ADMISSIBILITÉ**

Promotion P&G : Dépensez 100 \$ ou plus pour l'achat de produits P&G Costco (après réductions et avant taxes) et recevez une carte comptant de Costco de 25 \$ par courrier (le « **Programme** ») à partir du 29 octobre 2018 à 00:00:00 heure, heure du Pacifique (HP), jusqu'au 25 novembre 2018 à 23:59:59 heures, HP (la « **Période du Programme** »). Seuls les résidents légaux du Canada âgés d'au moins 18 ans (au moment de leur participation) et possédant une adresse postale valide au Canada peuvent participer au Programme (chacun de ces résidents étant un « **Participant** » ou « **vous** »). Snipp Interactive Inc. et ses sociétés affiliées et associées (y compris, notamment, leur société mère, leurs sociétés apparentées ou affiliées, leurs agences publicitaires et promotionnelles respectives, et toute autre partie participant d'une manière quelconque au développement ou à l'administration du Programme, collectivement, les « **Parties associées au Programme** »), les fournisseurs de biens ou de services liés au Programme, ainsi que les membres de la famille proche ou du foyer des personnes susmentionnées, ne sont pas autorisés à participer au Programme. Dans les présentes Conditions, le terme « famille proche » renvoie à la mère, au père, aux frères, aux sœurs, aux fils, aux filles et/ou aux conjoints légaux ou de fait, quel que soit leur lieu de résidence. Les limites suivantes s'appliquent : **La Récompense se limite à deux (2) carte comptant de Costco de 25 \$ envoyées par courrier pour chaque membre de Costco pendant la Période du Programme, sous réserve des Conditions.**

Si le Promoteur découvre (au vu d'une preuve quelconque ou d'autres informations qui lui seraient présentées ou qui seraient découvertes par le Promoteur) qu'une personne, en vue de participer au Programme ou de le perturber, a tenté d'utiliser plusieurs noms, plusieurs identités et/ou un ou des systèmes ou programmes automatisés, macro, script ou robotiques, et/ou tout moyen ne respectant pas le sens et l'esprit que le Promoteur donne aux présentes Conditions, ladite personne pourra être disqualifiée du Programme à l'entière et absolue discrétion du Promoteur. Le Promoteur, les autres Parties associées au programme, Costco Wholesale Canada Ltd. (« **Costco Wholesale** ») et chacun de ses dirigeants, directeurs, mandataires, représentants, successeurs, ayants droit, sociétés apparentées, sociétés affiliées, filiales et distributeurs (collectivement, les « **Parties exonérées** ») déclinent toute responsabilité et s'exonèrent eu égard à tout éventuel Bulletin de participation reçu en retard, perdu, mal acheminé, retardé, incomplet ou illisible (comme défini ci-dessous, tout Bulletin de participation de ce type étant nul).

#### **3. PROGRAMME**

Le Promoteur offre aux Participants admissibles la possibilité de recevoir une carte comptant de Costco de 25 \$ (la « **Récompense** ») à l'achat de Produits admissibles (énoncés dans l'**Annexe A** ci-jointe, les « **Produits admissibles** ») pour un montant total de 100 \$ (après réductions et avant taxes) auprès de Costco Wholesale dans un entrepôt Costco Wholesale du Canada ou sur Costco.ca, pendant la Période du programme. Les Produits admissibles sont fonction des stocks et peuvent varier d'un endroit à un autre. Les achats peuvent se faire à la faveur de plusieurs transactions pendant la Période du Programme et être réunis pour atteindre le montant total d'achat requis (comme indiqué à l'Article 4 ci-dessous). **L'offre se limite à deux (2) Récompenses par membre de Costco.**

#### **4. COMMENT PARTICIPER**

Les Participants peuvent participer au Programme en suivant chacune des étapes suivantes : (a) faire des achats s'élevant à 100 \$ (hors rabais et taxes) ou plus de Produits admissibles chez Costco Wholesale; (b) vérifier que le ou les reçus de vente concernés indiquent la date de l'achat (et que celle-ci correspond à la Période d'achat; les achats peuvent se faire à la faveur de plusieurs transactions pendant la Période d'achat), et (c) soumettre une demande de Récompense par l'entremise d'une des méthodes suivantes (chaque soumission de ce type représentant un « **Bulletin de participation** ») :

- (i) **Soumission en ligne.** Le Participant peut prendre une ou plusieurs photographies (au format de fichier png, jpeg, pdf et tiff, la taille de chaque fichier ne pouvant dépasser 10 MB) de l'intégralité du ou des reçus de vente admissibles (chacune desdites photos étant une « **Image** »). (Remarque : les Participants sont invités à

masquer tout éventuel renseignement personnel apparaissant sur les reçus de vente.) Le Participant doit ensuite se rendre sur le site Internet du Programme sur [www.getpgoffer.ca](http://www.getpgoffer.ca) (le « **Site du Programme** ») pour s'inscrire au Programme et télécharger l'Image. Le Participant doit remplir le Bulletin de participation en y indiquant les renseignements exacts et véridiques dans les champs prévus à cet effet (y compris son nom complet, son adresse postale complète, son adresse courriel, son identifiant de membre Costco et, s'il le souhaite, son numéro de téléphone). Des consignes supplémentaires concernant la façon de remplir le Bulletin de participation figurent sur le Site du Programme. Le Participant doit attester avoir lu les Conditions et les accepter avant d'envoyer son Bulletin de participation. **Tous les Bulletins de participation envoyés en ligne devront être reçus au plus tard à 23:59:59 heures, heure du Pacifique, le 25 décembre 2018.**

- (ii) **Soumission par courrier.** Le Participant retire un Bulletin de participation auprès d'un entrepôt Costco Wholesale ou l'imprime à partir du Site du Programme et le poste une fois rempli en l'adressant à :

P&G Costco Scale  
125-720 King Street West  
Suite 333  
Toronto, ON  
M5V3S5 Canada

Les Bulletins de participation envoyés par courrier doivent préciser le nom complet, l'adresse postale complète, l'adresse courriel, l'identifiant de membre Costco du Participant et, éventuellement, son numéro de téléphone, et ils doivent être accompagnés d'une copie lisible du ou des reçus admissibles. **Les Bulletins de participation adressés par courrier doivent être visés par la poste au plus tard le 25 décembre 2018.**

Si un Bulletin de participation est incomplet ou enfreint l'une quelconque des Conditions, il ne donnera lieu à aucune Récompense. Les Participants doivent conserver des copies de tous les documents accompagnant leur Bulletin de participation; tous les Bulletins de participation deviendront la propriété du Promoteur et ne seront pas retournés.

## 5. TRAITEMENT DES BULLETINS DE PARTICIPATION

Le traitement des Bulletins de participation prendra environ 48 heures à compter de leur réception par ou au nom du Promoteur. Une fois que son Bulletin de participation aura été traité, le Participant sera informé par courriel du fait que son Bulletin a été avalisé. Si un Bulletin de participation ne peut être traité, selon l'avis du Promoteur qui aura toute latitude en la matière, le Participant sera notifié du motif du rejet. Il incombe au Participant de vérifier qu'il a reçu le courriel de notification dans sa boîte de réception ou dans ses dossiers de pourriels ou de courriers indésirables. Les Parties exonérées déclinent toute responsabilité concernant les communications électroniques qui ne seraient pas distribuées pour une raison quelconque, notamment en raison d'un système de filtrage actif ou passif ou d'un espace insuffisant dans la boîte de réception du Participant qui empêcherait ce dernier de recevoir des messages électroniques. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou par des canaux illicites (c.-à-d. autrement que par l'intermédiaire de l'achat de Produits admissibles auprès de Costco Wholesale) seront nuls et non avenue. Les reçus qui ne peuvent être vérifiés pour une raison quelconque seront refusés à la discrétion du Promoteur.

## 6. VÉRIFICATION

Tous les Bulletins de participation et les Participants peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment et pour un motif quelconque. Le Promoteur se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, de demander des renseignements complémentaires au moment du traitement d'un Bulletin de participation. Le fait de ne pas fournir les renseignements complémentaires requis à la satisfaction du Promoteur dans le délai prévu à cet effet pourra entraîner la disqualification du Participant à la seule et absolue discrétion du Promoteur. La preuve de la transmission (capture d'écran, etc.) ou de la tentative de transmission d'un Bulletin de participation ou d'une autre communication ne saurait constituer une preuve de sa livraison ou de sa réception par les ordinateurs du Programme ou par le Promoteur.

## 7. LIVRAISON DES RÉCOMPENSES

Les Participants qui peuvent prétendre à une Récompense (selon l'avis du Promoteur qui en décidera à sa seule et entière discrétion et conformément aux présentes Conditions) recevront leur Récompense par l'entremise de Poste Canada. Les Récompenses seront livrées à la seule adresse postale canadienne que le Participant concerné aura indiquée lors de son inscription au Programme, sous réserve de la vérification de son admissibilité et de sa conformité aux présentes Conditions. Les Parties exonérées déclinent toute responsabilité eu égard aux envois qui ne pourraient être livrés et qui seraient retournés, et concernant les Récompenses une fois que celles-ci auront été envoyées aux Participants. Il convient de compter entre deux (2) et quatre (4) semaines à compter du traitement et de la vérification d'un Bulletin de participation pour recevoir une Récompense.

Les cartes de paiement Costco sont émises par le Bureau régional EC de Costco, 31 Auriga Drive, Ottawa, ON, K2E 1C4. L'utilisation d'une carte de paiement Costco vaudra acceptation des conditions suivantes (les « **Conditions du fournisseur des récompenses** ») :

- Vous devez être membre de Costco pour acheter ou recharger des cartes comptant de Costco.
- Les cartes comptant de Costco peuvent être utilisées par les membres de Costco et les personnes qui ne sont pas membres de Costco dans tous les entrepôts Costco du Canada ou en ligne sur Costco.ca.
- Les personnes qui ne sont pas membres devront acquitter des frais supplémentaires de 5 % sur le prix des produits indiqué (hormis en ce qui concerne les médicaments d'ordonnance) au moment de leurs achats sur Costco.ca.
- Le solde des cartes comptant de Costco peut être utilisé pour régler une adhésion ou des produits.
- Les cartes comptant de Costco n'ont pas de date d'expiration.
- Un membre peut recharger sa carte comptant de Costco dans n'importe quel entrepôt Costco. Le membre doit apporter la carte comptant de Costco à l'entrepôt.
- De manière générale, les cartes comptant de Costco ne peuvent être remplacées en cas de perte ou de vol.
- Il est possible de vérifier le solde de la carte comptant de Costco au bas de la page d'accueil Costco.ca.
- Les cartes comptant de Costco dont le solde est inférieur à 10 \$ peuvent être échangées contre des espèces. Les montants supérieurs à 10 \$ peuvent être échangés contre des espèces si la loi de la province l'exige.

Aucune substitution n'est autorisée. Les Récompenses ne seront envoyées qu'à la personne dont le nom complet et l'adresse postale valide sont vérifiables et figurent sur le formulaire d'inscription associé au Bulletin de participation concerné. Vous assumez la responsabilité de l'ensemble des éventuels dommages ou pertes découlant de votre usage d'une Récompense. En participant au Programme, vous acceptez d'exonérer, d'indemniser et de tenir les Parties exonérées franches de tout préjudice eu égard aux éventuels dommages ou mises en cause de la responsabilité susceptibles de découler de votre participation au Programme ou de votre acceptation, utilisation, mauvaise utilisation ou possession d'une quelconque Récompense.

## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Ce Programme est subordonné à l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux, municipaux et locaux applicables. Les décisions du Promoteur concernant tous les aspects de ce Programme seront définitives, sans appel et opposables à tous les participants. Le Programme est nul s'il est assujéti à l'impôt, ou s'il est interdit ou restreint par la loi. Les éventuelles taxes applicables incombent au seul Participant.

En participant au Programme, chaque Participant consent expressément à ce que le Promoteur et ses mandataires et/ou représentants conservent, communiquent et utilisent tous les renseignements personnels éventuellement fournis afin d'administrer le Programme. Les politiques de confidentialité du Promoteur, et de ses mandataires et/ou représentants qui administrent le Programme, figurent sur le Site du Programme. Le présent article ne saurait limiter les éventuels autres consentements qu'une personne est susceptible d'accorder au Promoteur ou à d'autres personnes ou entités concernant la collecte, l'utilisation et/ou la divulgation de ses renseignements personnels.

Les renseignements personnels n'incluent pas les informations agrégées, comme les données relatives à un groupe ou à une catégorie de produits, dont l'identité individuelle de chaque client a été retirée. Des informations relatives aux produits que vous achetez sont susceptibles d'être collectées et combinées à des informations relatives aux produits achetés par d'autres participants, étant entendu qu'aucun renseignement personnel ne sera inclus dans les données finales qui sont susceptibles d'être collectées, utilisées ou divulguées parmi les Parties exonérées dans le cadre d'études de marché après la Période du Programme.

Les Parties exonérées ne sauraient être tenues responsables de ce qui suit : (i) les éventuelles défaillances pendant le Programme; (ii) le mauvais fonctionnement technique ou les autres problèmes quels qu'ils soient, notamment les problèmes affectant le réseau ou les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, les équipements informatiques et les logiciels; (iii) le fait qu'un Bulletin de participation et/ou d'autres renseignements ne sont pas reçus, capturés ou enregistrés, ou qu'ils ne fonctionnent pas correctement, pour une raison quelconque, notamment en cas de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur un quelconque site Internet; (iv) les éventuels dommages ou préjudices affectant un ordinateur ou tout autre appareil appartenant à un Participant ou à une autre personne en lien avec la participation au Programme, (v) et/ou toute éventuelle combinaison des éléments susmentionnés.

Le Promoteur se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, de modifier une date, un délai et/ou un autre paramètre du Programme stipulés dans les présentes Conditions s'il l'estime nécessaire afin de vérifier la conformité d'un Participant, d'un Bulletin de participation et/ou d'un autre renseignement en lien avec les présentes Conditions, ou suite à un problème technique ou autre, ou en raison d'autres circonstances qui, de l'avis du Promoteur et à sa seule et absolue discrétion, affectent l'administration correcte du Programme prévue par les présentes Conditions, ou encore pour toute autre raison. Le Promoteur se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre le Programme, ou de modifier les présentes Conditions, d'une manière quelconque et sans préavis ou autre obligation, en cas d'accident, en cas d'erreur d'impression, administrative ou autre quelle qu'elle soit, ou pour tout autre motif.

En cas de différence ou d'incohérence entre les présentes Conditions et les déclarations ou autres énoncés figurant dans les documents relatifs au Programme, notamment les publicités imprimées, distribuées dans les points de vente ou en ligne, les présentes Conditions auront préséance dans toute la mesure permise par la loi.

L'invalidité ou l'inapplicabilité d'une quelconque disposition des présentes Conditions ne saurait nuire à la validité ou à l'applicabilité des autres dispositions quelles qu'elles soient. Si une disposition est jugée invalide ou autrement inapplicable ou illégale, les présentes Conditions resteront en vigueur et seront interprétées conformément à l'intention visée comme si la disposition invalide ou inapplicable n'y figurait pas. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, l'ensemble des problèmes et questions concernant l'interprétation, la validité et l'applicabilité des présentes Conditions ou des droits et obligations des participants, du Promoteur ou de l'une quelconque des autres Parties exonérées eu égard au Programme (les « **Parties** ») seront régis et interprétés conformément aux lois fédérales et provinciales en vigueur en Ontario sans égard pour leurs éventuels principes ou dispositions en matière de conflit de lois qui seraient susceptibles d'entraîner l'application des lois d'un autre territoire. Concernant les résidents du Québec, les présentes Conditions sont régies par les lois de la province de Québec et les lois fédérales applicables au Québec.

*REMARQUE : Le paragraphe suivant ne s'applique pas aux Participants résidant au Québec :*

Les Parties acceptent que toute procédure judiciaire liée aux présentes Conditions ou en résultant soit entamée et adjugée par les seuls tribunaux fédéraux ou provinciaux situés en Ontario (dans le district de Toronto), et elles reconnaissent et se soumettent irrévocablement et inconditionnellement à la compétence exclusive desdits tribunaux concernant tout procès, et toute action ou procédure relevant des présentes Conditions ou liés au Programme.

## **9. PROMOTEUR**

Procter & Gamble Inc.  
4711 Yonge St, Toronto ON  
M2N 6K8 Canada

Costco Wholesale n'est pas le Promoteur du Programme et n'est pas responsable de la gestion ou de l'administration du Programme, ce qui inclut la distribution des Récompenses et la conservation des renseignements personnels.

Costco WholesaleMD est une marque déposée de Price Costco International, Inc. utilisée sous licence.

## **ANNEXE A**

### **PRODUITS ADMISSIBLES**

**Les marques participantes sont :** Align, Always, Bounce, Bounty, Cascade, Charmin, Clearblue, Crest, Dawn, Downy, Febreze, Gain, Gillette, Glide, Head & Shoulders, Ivory Snow, Metamucil, Mr. Clean, Olay, Old Spice, Oral-B, Pantene, Secret, Swiffer, Tampax, Tide, Venus, Vicks. **La gamme varie en fonction des endroits.**

**Produits exclus :** Brosse à dents électrique rechargeable Oral-B PRO2000, moniteur de fertilité Clearblue, SK-II Soin du visage